

## TARIFS EMA 2024 – 2025

L'EMA ASSURE UN MINIMUM DE 32 SÉANCES ANNUELLES.  
LA REDEVANCE ANNUELLE EST FRACTIONNÉE EN 10 ÉCHÉANCES, FACTURÉES MENSUELLEMENT DE SEPTEMBRE À JUIN.  
APRÈS UNE PÉRIODE D'ESSAI FACTURÉE, NE POUVANT EXCÉDER 4 SEMAINES, L'ENGAGEMENT DEVIENT ANNUEL ET L'ENSEMBLE DE LA REDEVANCE ANNUELLE EST DUE.

Cours et activités	Montant de l'échéance			
	Habitant CC CVV		Extérieur CC CVV	
<b>PARCOURS SENSIBILISATION MUSICALE</b>	Jeune*		Jeune*	
<b>Atelier Éveil, initiation ou sensibilisation</b> durée 1h / semaine	16.00		19.20	
<b>Atelier Initiation ou sensibilisation + Découverte instrumentale</b> 1h + 30 min / semaine	24.00		28.80	
<b>Découverte instrumentale seule</b> durée 30 min / semaine	16.00		19.20	
« éveil » = 4 - 5 ans, à l'EMA Void-Vacon   « initiation » = 6 - 7 ans, à l'EMA Void-Vacon   « sensibilisation » = 4 - 7 ans, en délocalisé sur site périscolaire « Découverte instrumentale » = 6 - 7 ans, à l'EMA Void-Vacon (30 min / sem, planning particulier)				
<b>PARCOURS MUSICIEN</b>	Jeune*	Adulte	Jeune*	Adulte
<b>1 inscrit par foyer</b>	67,40	80,88	80,88	97,06
<b>2 inscrits par foyer</b> (1 <sup>er</sup> inscrit en parcours musicien ou sensibilisation)	53,92		64,70	
<b>3 inscrits par foyer, et plus</b> (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> inscrit en parcours musicien ou sensibilisation)	47,18		56,62	
<b>Location instrument</b>	11.00	13.20	13.20	15.84
L'inscription en cours individuel d'instrument (ou de chant) engendre la facturation d'un parcours musicien. 2 instruments = facturation de 2 parcours musicien <b>Le parcours musicien comprend :</b> - Cours individuel d'instrument (30 à 45 min / semaine, selon âge et/ou niveau) - Cours de formation musicale (en collectif 1h à 1h30 / semaine, ou intégrée au cours individuel d'instrument, selon âge et/ou niveau) - Accès illimité à tous les ateliers musique (orchestre, musiques actuelles, chorale)				
<b>ATELIERS &amp; COURS COLLECTIFS</b> Musique (orchestre, musiques actuelles, chorale) : 1h30 Dessin & arts graphiques : 1h30 Théâtre : 1h ou 1h30	Jeune*	Adulte	Jeune*	Adulte
<b>30 min / semaine</b>	08.00		9,60	
<b>1 h / semaine</b>	16.00	19.20	19.20	23.04
<b>1 h 30 / semaine</b>	23,20	27,84	27,84	33,41
<b>Chorale « tout âge »</b> à partir de 8 ans durée 1h30 / semaine	16.00		19.20	
<b>Rappel : l'inscription en parcours musicien donne l'accès gratuit à tous les ateliers musique</b> Les ateliers peuvent-être proposés avec des formats variables (durée et fréquence). la redevance est déterminée au prorata.				
<b>AUTRES PRESTATIONS (tarif spéciaux)</b>	Jeune*	Adulte	Jeune*	Adulte
<b>Coaching de groupe</b> 7 séances de 1h30 = facturation de 2 échéances	20.00	24.00	24.00	28.80
<b>Préparation option musique au BAC</b> 10 séances de 2h = facturation de 3 échéances	20.00	24.00	24.00	28.80
<b>Essai instrument</b> 3 cours individuels de 30 minutes = facturation d'1 échéance	30.00	36.00	36.00	43.20

\* tarif « jeune » = mineur et étudiant ou demandeur d'emploi de moins de 25 ans

Barème d'abattement selon ressources du foyer - Pour habitants de la C.C. CVV uniquement						
Revenu fiscal de référence / part	< 5 630 €	5 631 à 6 332 €	6 333 à 7 036 €	7 037 à 7 742 €	7 743 à 8 445 €	> 8 445 €
Abattement sur tarif	50 %	40 %	30 %	20 %	10 %	0 %